

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAYAUD, MILON, et M^l^e
NIVERLET, libraires ;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 24 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.
7 heures 7 minut. soir, Omnibus.
4 — 32 — — Express.
3 — 47 — matin, Express-Poste.
9 — 48 — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.
9 heure 50 minut. mat. Express.
11 — 51 — matin, Omnibus.
6 — 6 — soir, Omnibus.
9 — 44 — — Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Tours.
7 heures 17 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Madrid, 12 juillet. — Le traité entre l'Espagne et l'Angleterre est signé.

On apprend du Mexique que le paiement des impôts, dont on venait de grever les étrangers, est officiellement suspendu pour trois mois.

Malte, 12 juillet. — La dépêche suivante d'Alexandrie (Egypte), est en date du 7 juillet.

Une révolte a eu lieu à Djeddah (mer Rouge) ; le consul de France, sa femme et plusieurs domestiques ont été massacrés à coups de sabres et de massues. La fille du consul et M. Emerald le chancelier, ainsi que deux domestiques, ont miraculeusement échappé au massacre et sont arrivés, ici hier soir, au consulat général de France. Le consul anglais a été coupé en morceaux ainsi que ses domestiques. Les assassins étaient 5,000, 23 chrétiens ont pu se sauver ; les autres ont été tués.

Londres, 13 juillet. — Dans la chambre des Communes, M. Butt a attaqué les mesures présentées pour la suppression du commerce des esclaves, il en voudrait l'abandon. Cette opinion est appuyée par MM. Gibson et Rœbeck. M. Rœbeck accuse la France et l'Amérique d'avoir neutralisé les mesures adoptées par le gouvernement anglais contre la traite. MM. Cardwell, Fitzgerald et Pakington soutiennent les mesures proposées, réitérant l'assurance que le droit de visite est abandonné.

M. Disraëli, répondant à une interpellation de M. Brady, déclare que le gouvernement n'est pas dans l'intention d'appuyer le projet proposé par M. Glover pour l'établissement d'un télégraphe américain via France et Portugal.

Marseille, 13 juillet. — La malle de Calcutta vient d'arriver.

Des lettres particulières apprennent l'incendie des casernes anglaises d'Allahabad ; lord Canning se trouvait dans cette ville ; le nombre des casernes brûlées est de cinq, les troupes ont pu se sauver.

Lucknow était toujours cerné par les rebelles.

D'après les nouvelles de Djeddah, le vice-consul anglais aurait été tué le premier, son corps aurait été coupé en morceaux et le pavillon britannique abattu. Une famille grecque, qui se trouvait sous la protection anglaise, a été massacrée tout entière. Le consul de France et sa femme ont été tués. Les archives des consulats français et anglais ont été détruites. Le bâtiment le *Cyclope* a recueilli le chancelier du consulat de France, ainsi que la fille du consul et vingt autres chrétiens. — C'est l'époque de la fête de La Mecque, et la nouvelle de ces massacres a causé une fermentation menaçante sur le littoral de la mer Rouge.

Trieste, le 13 juillet. — Les nouvelles d'Alexandrie, en date du 6 juillet, disent qu'il régnait à Suez une grande agitation contre les Européens et qu'on avait dû y envoyer des troupes afin de prévenir un mouvement. Le vice-roi se proposait d'emprunter 2 millions sterling en Europe.

Mille Anglais et neuf cents Français étaient nouvellement arrivés à Hong-Kong.

Londres, 13 juillet. — Le *Morning-Herald* et le *Morning-Post* commentant le voyage de la reine à Cherbourg, y trouvent la preuve de la bonne harmonie et une garantie de la concorde.

On pense qu'il sera fait encore un essai de submersion du câble atlantique. — Havas.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Journal de Toulouse* :

« M. Canouil a envoyé à l'Académie des sciences de Paris, un mémoire sur un nouveau système d'allumettes chimiques d'une complète innocuité. Ce travail a été renvoyé au concours pour le prix dit des arts insalubres.

» D'après un extrait de ce mémoire, publié dans le dernier numéro des comptes-rendus de l'Académie, ces nouvelles allumettes sont absolument sans phosphore blanc ou rouge, ordinaire ou amorphe. Elles ne peuvent plus être transformées en agent d'empoisonnement, elles ne sont plus incendiaires, si on les réduit à leur dernier degré d'inflammabi-

lité, à la condition d'allumettes de sécurité. Elles sont essentiellement formées de chlorate de potasse additionné d'une petite quantité d'un bioxyde, d'un bibromate ou d'un oxysulfure métallique, lorsqu'on veut les rendre plus facilement inflammables. L'auteur prétend avoir trouvé le moyen de manier et de broyer, même à sec, le chlorate de potasse, sans possibilité aucune d'explosion ou de déflagration.

» La pâte qui forme le bout de l'allumette n'est nullement toxique ; un chien peut en avaler plus d'un kilogramme sans éprouver d'autre accident qu'une soif un peu intense ; enfin les nouvelles allumettes ne répandent aucune odeur, ni dans la fabrication, ni dans l'emmagasinage, ni dans l'usage. »

— On lit dans le *Journal d'Agriculture pratique* :

Pour que la vigne produise du bon vin, il est indispensable qu'elle soit maintenue sur souche. Tant que la vigne n'a pas sa souche faite, tant que de nouveaux colliers de racines s'ajoutent au bois de l'année précédente pour alimenter le sarment fructifère, l'élaboration des sens du raisin est imparfaite, et le vin qui en résulte ne vaut rien. Jamais une souche qui ne compte pas sept à huit ans n'a donné de bon vin, quelle que soit la nature du cépage ; un sarment reconché, quand bien même il partirait d'une vieille souche, s'il a poussé des racines sur sa partie mise en terre, ne donne jamais qu'un vin de qualité diminuée en proportion du nombre de colliers radiculaires ajoutés. Tous les vigneronns savent que le raisin provenant des jeunes vignes, comme celui provenant des provins, donne un vin d'une infériorité marquée et incontestable.

— Pour avoir du bon vin, il ne faut donc pas entretenir les vignes par provins, il faut respecter les vieilles souches et remplir les vides par du jeune plant. Tous les genres de provignage sont nuisibles à la qualité du vin et ne sont indispensables, en aucun cas, à la quantité qui s'obtient parfaitement sur souche. — Les ceps ne doivent jamais être provignés ni reconchés, si ce n'est la troisième ou quatrième année, une seule fois et en une seule tige pour les *ensoucher* dans les terrains maigres et peu profonds. Cette pratique de l'ensouchement, très-favorable et presque indispensable à la production

FEUILLETON

L'ÉTOILE MYSTÉRIEUSE.

NOUVELLE HISTORIQUE.

(Suite.)

Ils vinrent trouver la marquise avec l'insolence et la grossièreté d'héritiers qui, méprisés de leur auteur et convaincus de leur exhérédation, apprennent tout-à-coup qu'ils ont droit à la succession. Dans ce cas ce n'est plus un héritage, c'est une conquête avec droit aux représailles.

— Mais, dit M^l^e de La Tour en interrompant son mari, M. Le Pordic n'avait donc pas fait de testament ?

— La mort, en le surprenant brusquement plein de santé, ne lui en a pas laissé le temps. Je disais, reprit le baron, que les cousins de Le Pordic vinrent se présenter au château et chassèrent ignominieusement la veuve. Puis ils se mirent en possession des grands biens du défunt, après avoir fait délivrance à M^l^e Le Pordic de son douaire et des reprises stipulées au contrat.

En moins d'un mois, sous l'aiguillon du désir et d'un empressement démesuré de se saisir de la fortune qui leur était si inopinément échue, les héritiers eurent terminé cette affaire.

Ils se croyaient définitivement propriétaires et agis-

saient en conséquence, lorsque tout-à-coup leur sécurité fit place à une immense déception. Ils venaient d'apprendre, j'en ai la conviction, que M^l^e Le Pordic était enceinte ! L'héritage entier se trouvait ainsi arraché des mains indignes qui l'avaient recueilli.

— Il y avait vraiment quelque chose de providentiel dans cet événement, dit M^l^e de La Tour qui semblait vivement intéressée par le récit de son mari.

— Certes ! Aussi vous jugez, ma chère, de la stupefaction et de la rage de ces misérables qui, après avoir chassé la marquise du château, allaient honteusement en sortir à leur tour ; car, je ne sais si vous l'ignorez, la coutume de l'Anjou donne aux enfants posthumes, comme partout, les mêmes droits qu'aux enfants nés durant le mariage.

Par une prudence exagérée, la marquise crut devoir ne pas divulguer son état. Elle redoutait ceux contre lesquels elle avait à lutter, car elle savait de quelles noirceurs son mari les jugeait capables. D'ailleurs, leur conduite envers elle n'était pas de nature à infirmer ce jugement. Cependant, comme je vous le disais, les héritiers, qui entretenaient je ne sais quel espionnage intime autour de la marquise, surent la vérité.

— Je tremble pour la pauvre femme, dit M^l^e de La Tour avec un serrement de cœur.

— Et vous avez, ou pour mieux dire, vous auriez eu raison.

— Mais en quoi trouvez-vous, insista la baronne, que notre parente, en cachant sa grossesse exagérait la prudence ?

— Le voici. La position de M^l^e Le Pordic bien notoirement constatée, s'il survenait quelque chose, on ne pouvait accuser que les intéressés directs, dont la triste renommée, l'avarice et la violence n'étaient un secret pour personne. Or, la veuve, en cachant soigneusement son état, se mettaient à la merci de ceux qui savaient la vérité, sans être protégée ni par la notoriété publique, ni par les magistrats.

— Comment ne vous a-t-elle pas confié cela, mon ami, à vous qu'elle aimait et estimait tant ?

— Vous savez à quelle exagération on porte la discrétion quand on la croit nécessaire. On n'accepte pas même les amis les plus sûrs.

Pour en revenir à la marquise, vous saurez qu'elle ne tarda pas à se trouver environnée de dangers invisibles.

Un soir, du haut du mur d'enceinte de sa résidence, un coup d'arquebuse éclata subitement sur la charmille sous laquelle elle se promenait seule ; à quelques pouces de sa tête, dans le tronc d'un arbre, étaient logées deux balles.

M^l^e Le Pordic crut d'abord à une erreur ou à une maladresse de braconnier en quête du gibier de son parc, et elle ne s'arrêta pas autrement à l'événement ; toutefois, elle eut le soin de le faire constater.

des raisins de table, ne doit être employée que sous l'empire de l'absolue nécessité pour le raisin de vigne. Les qualités recherchées pour le raisin de table sont tout à fait opposées à celles qu'exige la production du bon vin. Le chasselas de Fontainebleau ou plutôt le Thomery, ce type de la grappe belle à servir et délicate à manger, donne le vin le plus détestable qu'il soit possible de boire. — Le vin des chasselas est bien inférieur au vin des gamais, le plus mauvais et le moins alcoolique des vins; aussi le gamai est-il un raisin agréable et sain à manger comme fruit. Le cidre et le poiré présentent, par leurs fruits les plus riches avec les pommes et les poires à couteau, le même contraste: toutefois les pineaux blanc et noir, les méliers et les fromentiers qui donnent les meilleurs vins, sont fort sucrés et fort agréables à goûter; mais une certaine apreté vineuse et la petitesse de leurs grains les excluent de l'usage habituel comme aliment.

La culture en lignes basses et sur souche, la prescription du provignage, offrent leurs pratiques les plus anciennes et les plus intelligentes dans les magnifiques vignobles du Médoc, à Châteaux-Lafite, à Château-Margaux, à Château-la-Rose, etc. Je citerai également la culture originale et excellente du charmant vignoble de Chablis, comme type d'une culture sur souche admirablement comprise. — On peut comparer les deux pratiques absolument opposées à la viticulture, aux environs de Paris, sur les mêmes terrains et avec les mêmes cépages. On verra la culture en désordre, en cépages serrés, avec provignage et recouchage annuel sur les coteaux d'Argenteuil, tandis que sur les flancs du mont Valérien, à Puteaux, Suresnes, etc., on peut observer la culture en lignes basses, sur souche et sans provignage ni recouchage. Dans les deux cas, la production est aussi abondante, seulement la culture est plus économique sur souche, la maturité plus prompte, et, depuis qu'Argenteuil recouche tous les ans, Suresnes produit de meilleurs vins: malheureusement les meilleurs ne valent rien, parce que le gamai domine dans tous les vignobles des environs de Paris.

— On lit dans le *Mémorial d'Ambert*:

« La curiosité publique est, depuis quelques jours, vivement excitée par la découverte d'un puits qu'un cultivateur, nommé Lachal, vient de faire dans sa propriété située à un kilomètre environ de la ville, sur le versant de la côte du Pont ou Saint-Pardoux, au pied de laquelle coule la Dore.

« Le sieur Lachal voulait déplacer un petit mur servant de soutènement au chemin de ses écuries; pour cela il creusa un fossé; mais après quelques coups de pioche, il trouva des pierres qui indiquaient les traces d'une maçonnerie. Poursuivant son travail, il acquit bientôt la certitude que cette maçonnerie n'était autre chose qu'un puits comblé qu'il se mit immédiatement à déblayer.

« Ce puits, creusé dans le roc, est, en effet, très-bien bâti jusqu'au fond; il a une profondeur d'environ 6 mètres, et 90 centimètres de diamètre d'ouverture à la margelle. L'eau y est revenue; elle monte à la hauteur de 3 mètres. Dans les déblais sortis de ce puits, on a trouvé, d'abord, trois piles de chéné d'inégales longueurs, dont la plus longue pouvait avoir 3 mètres sur 16 centimètres de diamètre. Ces piles sont noires et dures comme l'é-

bène, la hache les entame difficilement; puis une quantité de morceaux de bois brûlés, présentant la forme de tisons ou de charbons; une grosse chaîne, d'environ un mètre de longueur, dont les anneaux, très-bien conservés, étaient, au sortir du puits, de la couleur ordinaire du fer, mais qui, le lendemain, ont pris une belle teinte bleue; quatre à cinq poignées de noisettes; des fragments de vases antiques et des cercles de seau dont l'un, celui inférieur sans doute, avait une largeur de 7 centimètres; une pièce de monnaie, en cuivre jaune, de la grandeur de nos anciens deux sous, mais fortement corrodée par le vert-de-gris; puis enfin des ossements auxquels adhérait une matière blanche et molle comme de la moëlle osseuse qui s'est durcie à l'air, est devenue ensuite friable et d'une couleur d'un beau bleu de Prusse. Cette même couleur bleue s'est reproduite aussi sur les os qui la veille étaient blancs.

« Cette découverte ouvre un vaste champ aux conjectures. Ne pourrait-on pas supposer, avec raison, que, dans des temps très-reculés, aux époques d'invasions des Francs ou des guerres romaines, par exemple, une ferme se trouvait établie sur ce coteau, et que les habitants ont dû être victimes de la barbarie des envahisseurs qui portaient la dévastation et allumaient l'incendie partout sur leur passage? Les tissons, la chaîne et les piles de bois donneraient à penser qu'on s'en est servi pour achever ces infortunés et faire cesser leurs cris.

« Ce qui indiquerait encore que là devait exister une habitation, ce sont les débris de tailles larges et d'autres très-étroites, fort épaisses, connues aujourd'hui sous le nom d'arles et d'arlons, dont on couvrait, dans l'ancien temps, les bâtiments ruraux, et que l'on a retrouvées en fouillant le sol.

« On a retrouvé aussi deux petites meules coniques en basalte, qui servaient probablement de moulins à bras pour triturer le grain. Les rochers de basalte sont communs en Auvergne; on en voit près le village de Marsat, sur les chemins de Riom à Volvic; cette pierre, prise par quelques personnes pour de la lave de Volvic, en diffère essentiellement cependant par la couleur, qui est noire au lieu d'être grise, par la dureté et la pesanteur; elle pèse, en effet, beaucoup plus que la lave, et sa dureté est telle que le ciseau le mieux trempé la taille difficilement. On l'employait autrefois au pavage des rues; les villes de Clermont et de Riom en offrent encore beaucoup d'échantillons.

CHRONIQUE LOCALE.

Un escadron du 6^e hussards, composé de 7 officiers, 91 hommes et 99 chevaux, passera à Saumur le 2 août prochain, se rendant à Vannes.

Ce même escadron repassera à Saumur le 27 août pour reprendre garnison à Tours.

Nous avons reçu, hier matin, par le courrier, l'article anonyme ci-après. C'est une dame paraît-il qui l'a écrit. Quoique nous soyons convaincu que cette dame porte habituellement un pantalon, par respect et par courtoisie, nous insérons avec plaisir ce compte-rendu tout anonyme qu'il est. — Toutefois, nous prions l'auteur, à quelque sexe qu'il

appartienne, de vouloir bien, à l'avenir, signer ses articles. La loi, au point de vue général, exige la signature, puis il y a une certaine dignité à prendre la responsabilité de ses œuvres, comme il a y toujours une juste part d'éloges ou de blâme à recueillir.

« Monsieur le Rédacteur,

J'ai l'honneur de vous adresser ce petit article, si inoffensif et tout d'actualité, inspiré par les représentations du théâtre de M. Morin, et que son humble auteur (un de vos abonnés) serait heureux de voir paraître dans votre numéro de demain.

Agréez mes salutations empressées.

CHRONIQUE THÉÂTRALE DE SAUMUR.

Notre ville est en ce moment riche de deux théâtres, et les habitants ne se plaindront plus de la pénurie des plaisirs et de la longueur des soirées.

Le papa Courtois vient d'arriver, après vingt-trois ans d'absence, dit-il. Hélas! combien d'entré nous ont été escamotés dans cet intervalle! Mais, du reste, nous l'avions revu depuis, car s'il n'est pas venu à nous récemment, nous avons fait comme la montagne de Mahomet, nous sommes allés à lui: Saumur, en effet, a passé, le mois dernier, une semaine à Angers, et le papa Courtois y avait ouvert les portes du féerique palais de l'Alcazar. Chacun en avait parcouru les riches galeries; aussi, dimanche, l'empressement a-t-il été spontané: rien n'y manquait, ni quantité ni qualité, aimables Saumurois ni jolies Saumuroises... Bravo et courage, papa Courtois: si depuis notre séparation de vingt-trois années, vous avez fait le tour du monde, vous n'avez pas perdu votre temps, et vous en avez fait ça et là de riches moissons; mais, néanmoins, croyez-en une femme de goût, votre plus joli tour, c'est M^{lle} Courtois. Bon accueil donc, et long séjour, notre vieil ami.

Qu'on n'accuse pas la meilleure des femmes d'être oublieuse ni versatile: j'ai d'autres amis, et de vieux amis également, si l'on veut bien comme moi mesurer l'affection plus par son intensité que par sa durée. Je me hâte donc de traverser les Halles, sombre séjour voué indifféremment à Mercure et à Neptune! et d'arriver au *Théâtre de Paris*, sous la direction de M. Morin.

Un esprit fort de Doué-la-Fontaine, me raillait ces jours derniers de mon extrême passion pour les marionnettes, et me traitait de grande enfant, moi qui grisonne presque... Je dédaignai d'abord de lui répondre: Grande enfant? mais c'est plutôt un éloge qu'autre chose... Dire d'un enfant qu'il est comme une grande personne, c'est lui donner un ridicule, donc, on est mieux enfant; puis les enfants, ne sont-ils pas meilleurs que les autres? Interrogez sur ce point un malheureux roi qui conduisit ceux-ci et un heureux maître d'école qui gouverne ceux-là. Enfin, qu'est-ce qu'un homme ou une femme? C'est un enfant qui a vieilli et est devenu mûr. Mûr? Quelle horreur! j'aime mieux les fleurs que les fruits. Quoi? grande enfant, parce qu'on aime autant les petits théâtres que les autres? Et mon Juvénal de Doué, qui se croit un homme sérieux, lit le *Contrat social* et pêche des grenouilles!

Quoi qu'il en soit, je lui récitai dix pages du plus spirituel, du plus charmant, du plus philosophe

« Quelques semaines après, elle revenait la nuit, en carrosse, de visiter une ancienne amie de couvent et de famille. Deux hommes embusqués dans une garenne bordant la route, et tout-à-fait méconnaissables, s'élançèrent à la tête des chevaux le sabre au poing. Heureusement M^{me} Le Pordic n'était pas seule; à côté d'elle se trouvait le frère de son amie, officier aux gens d'armes du Roi, qui n'avait pas voulu la laisser rentrer seule. L'officier, secondé par le domestique de la marquise, chargea les deux bandits. L'un d'eux resta pour mort dans une ornière, l'autre parvint à s'échapper.

Quand le bailli vint le lendemain faire relever le cadavre, en compagnie de l'officier, il ne trouva qu'une trace de sang. Le corps avait disparu.

— N'est-ce pas horrible! murmura M^{me} de La Tour, révoltée.

— De ce moment, un soupçon se fit jour dans l'esprit de M^{me} Le Pordic, continua le baron; elle comprit que le coup d'arquebuse du parc et l'attaque de la grande route procédaient de la même cause. Se croyant maîtresse de son secret, elle chercha vainement la main qui s'étendait sur elle. Cependant, elle s'imposa dès lors une réclusion presque absolue, ne sortant que le jour, bien accompagnée, et ne s'écartant plus de sa maison.

Une indisposition subite vint lui prouver, plus tard, que ses ennemis inconnus ne l'avaient pas oubliée. C'était un commencement d'empoisonnement! Quel était le

coupable? la baronne n'était entourée que de gens dévoués. Enfin, sept mois après la mort de son mari, la marquise ressentit les douleurs de l'enfantement. Autant elle avait mis de discrétion pendant la durée de sa grossesse, autant elle mit de publicité à sa délivrance. Il y avait chez elle plusieurs de ses parents; j'y étais moi-même. La sage-femme et la nourrice apportèrent bientôt, au milieu de nous, un bel enfant plein de force et de santé, que chacun embrassa de toute la satisfaction qu'on ressentait de voir le nom du marquis revivre d'une façon si miraculeuse, et ses riches domaines sortir des mains impures qui les retenaient.

En attendant l'arrivée du curé de la paroisse et de son clerc, pour accomplir en même temps l'enregistrement de la naissance et l'ondolement de l'enfant, la nourrice descendit dans un pavillon du parc que la mère avait fait préparer dans la provision de cette naissance. Après lui avoir donné le sein, elle le mit dans son berceau. Cette femme n'était pas seule; une servante de la marquise était assise à côté d'elle, près du lit où l'enfant venait de s'assoupir. Bientôt, et sans qu'il leur fût possible de se rendre compte de la cause, tant les effets furent instantanés, elles se trouvèrent baillonnées et aveuglées par une sorte de sac qu'on leur jeta sur la tête.

Après une demi-heure d'efforts, les deux malheureuses réussirent à se dégager. Mais quels ne furent pas leur effroi et leur stupeur quand elles s'aperçurent que le ber-

ceau était vide.

L'enfant avait disparu!

— Cependant, reprit M. de La Tour, après quelques instants, le prêtre et le clerc de la paroisse étaient arrivés. On alla prévenir la nourrice, et nous sûmes bientôt l'affreuse vérité. Tout le monde se porta en hâte au pavillon sans se rendre bien compte de l'étendue de l'événement. On acquit là une certitude qui ne laissait guère de place aux espérances. Un silence de plomb succéda aux premières exclamations et aux conjectures. Tout le monde pressentait ce qu'il y allait y avoir d'horrible dans la situation de la malheureuse mère. Personne, au reste, n'avait aperçu les ravisseurs.

— Messieurs, dit un oncle de la marquise, rompant le premier ce funeste silence, il y a dans cet enlèvement un crime de haute portée, et qui n'est que le complément des trois tentatives dirigées contre ma nièce, dans l'intervalle de sa grossesse à la délivrance, et il est de notre devoir d'en rechercher énergiquement les auteurs.

Malgré la consternation générale, chacun s'associa chaleureusement aux paroles de M. de Salbris.

— Je ne parle pas seulement des instruments, mais surtout de ceux qui les ont mis en œuvre. Dieu merci, nous sommes tous en position d'engager une lutte avec ces misérables, quelque dangereux, quelque puissants qu'ils soient.

de nos académiciens, Ch. Nodier, qui adorait les marionnettes, lui aussi, et ne comprenait point qu'on pût ne pas les aimer. Après quoi, il s'en fut à Doué.

Était-il convaincu? Peu m'importe: on ne pense pas comme lui à Saumur. Je n'en suis point réduite à murmurer, solitaire sur ma banquettes, les accents mélancoliques du page Blondel. Chaque soir, réunion nombreuse, chaque soir nouvel enthousiasme. Grands et petits, tous viennent et veulent revenir. N'aimez-vous pas mieux, en effet, cette gentille poupée qui interprète si bien les rôles de Geneviève, de Marguerite, d'Annette, que cette poupée fardée, sur le retour, qui abuse du souffleur et de la cripoline, et se fait enlever un matin de première représentation? N'aimez-vous pas mieux ce perfide Golo, ce terrible Barbe-Bleue, avec sa barbe au naturel, ce bon Blaiseau, toujours en verve, toujours nerveux, chaque soir modestes en scène, que ces cabotins médiocres qui se trouvent toujours enrhumés mal à propos, sacrifient leurs rôles à leur petite individualité, et couvent les premières de regards *don-Juanesques*? Automates pour automates, je préfère ceux de M. Morin. On arrête les premiers pour dettes, on manque leur réengagement; ils s'absentent des répétitions, s'égarèrent en Russie.... On met soigneusement les seconds dans une petite boîte, on enrôle légèrement les ficelles, que l'on connaît toutes, et la pièce est prête pour le lendemain soir.

Ainsi donc, tout considéré, vous êtes de mon avis; entrons chez M. Morin, et écoutons avec soin ses jolies pièces si bien rendues.

Tout d'abord c'est *Geneviève de Brabant, ou l'innocence reconnue après sept années de souffrances*. Vous avez lu le titre; vous n'entrez-là que le cœur dilaté, prédisposé à la sympathie. Voilà cette belle et adorée princesse que va quitter son jeune époux pour voler aux combats: il la confie en partant à son loyal serviteur Golo. Détrompez-vous: apprenez que l'intrigant brûle d'une flamme coupable pour sa souveraine. Elle lui résiste, son trépas est ordonné!...

O mon Dieu! si jeune, si belle, et mourir!!! Non: deux fidèles vassaux tromperont le moustre d'une façon adroite: une langue d'agneau sert au stratagème; et la malheureuse Geneviève, sauvée à grand'peine, vit sept ans entiers dans une sombre forêt, sans ressources, sans linge, sans consolations. Une biche fidèle et bienfaisante apporte, chaque jour, à la mère et à l'enfant le tribut de ses sympathies; et c'est en cet état que le roi retrouve celle qu'il pleure et dont l'innocence est enfin reconnue. Golo se tue de rage et de remords: cruel! nul ne déplore ta destinée! l'enfant elle-même n'aura pas pour toi ses paroles de douceur et de pardon; le jeune Benoni s'écrie, dans sa naïve indignation:

« O le vilain! il avait fait bobo à p'tite mère! »

On célèbre une réunion si belle: les époux sont au comble du bonheur. La sensible Geneviève n'y peut résister: elle s'éteint doucement... Mais séchez vos larmes, car le dernier acte vous la montre, dans la splendeur des élus, assise là-haut parmi les Séraphins et les Dominations....

La représentation ne se borne pas à cette pièce, d'ailleurs si goûtée et si applaudie: une jolie collection de tableaux historiques et de fantaisie, de

concorama, de caméléons, etc., vient compléter ces belles séances.

Et le répertoire de M. Morin est aussi varié que bien choisi. Passons successivement en revue les bonnes soirées qu'il nous a offertes.

Après *Geneviève*, ce fut le tour de *Barbe-Bleue*. Chacun en connaît le libretto, à de légères nuances près. Ici, toutefois, l'amoureux Régi m'a semblé nouveau et d'un excellent effet. L'imbroglio sulfureux du prologue a, selon nous, beaucoup de couleur: Intersignes et remords se personnifient dans ces diabolins, larves et gnômes qui révèlent au tyran son destin et celui d'Isaure. Oh! elle aussi, la belle et la vertueuse; elle a le défaut de curiosité! Quoi! Mesdames, vous mordrez donc toutes à la pomme?

Isaure a sondé la sinistre armoire: Barbe-Bleue découvre le méfait. C'est alors qu'il attaque résolument son grand morceau:

« Ah! perfide,
» Tu l'as ouverte!!.... Tu mourras!!! »

qui donne une animation infinie au dénouement. Vains projets! Isaure échappe à ses coups, et s'unit au tendre Régi.

Viennent ensuite d'émouvantes variations sur le thème si sombre de M. Dumas, *la Tour de Nesle*. Baridan a bien senti et bien dit: quelques périodes de notre romancier fécond ont été adroitement conservées dans leur entier. Néanmoins, cette pièce était peut-être d'un effet trop saisissant pour les enfants.

Mais la pièce suivante a eu le plus complet succès. L'on se souviendra longtemps de la *Gazza-Ladra*. Nous avons tous eu un mouvement spontané pour nous écrier avec la cantonnade.

« Annette est innocente!
» Annette est innocente!!! »

Ce rôle a été marqué au coin des plus suaves sentiments. La douce héroïne, se perdant pour son père, et venant échevelée, court-vêtue, prier à la vieille église au moment de mourir, amenée par deux sbires formidables, est d'un effet touchant. M^{me} Gervais est d'un acariâtre parfait. L'indigne bailli de Palaiseau, quand l'honnête Blaiseau le raille si heureusement et lui dit: « homme de pendaison, faites donc pendre Margot », gagne la coulisse dans un tel *boulevard*, que tous les cœurs honnêtes se réjouissent, et qu'involontairement l'on s'écrie: Ces petites pièces, si naïves et si morales, ne dominent-elles pas de toute leur hauteur le répertoire nanséabond de nos grands théâtres, où la France intelligente va, chaque soir, admirer ou plaindre des personnes qui ne concernent pourtant que le commissaire de police? J'en demande pardon à MM. Dumas fils *à tutti quanti*.

Somme toute, la *Pie-Voleuse* nous a fait grand plaisir. De jolis couplets sont venus animer la dernière scène; et, dans un modeste accès de chorégraphie, la jeune annette célèbre gentiment sa couronne de citronnier qu'elle est si digne de porter.

A ce soir, *Camille au souterrain*, mélodrame que chacun vaudra voir, moi la première. En voulez-vous éviter un ennuyeux compte-rendu? venez tous l'écouter, et, par là, faites en même temps que M. Morin, incapable de nous placer tous sur ses petites

banquettes, arrache à son programme cette phrase si triste: *Bientôt la clôture*.

UNE DAME DE SAUMUR.

Théâtre de Saumur.

Ce soir, seconde et avant-dernière représentation de la famille COURTOIS. Le programme est on ne peut plus varié.

Voici quelques-uns des tours indiqués:

La Fée aux Roses.

Expériences d'électricité.

Tours de Magie égyptienne, orientale et chinoise.

Une avalanche de fleurs et de toutes sortes de jouets d'enfants.

Une fête à Alger, grand travail icarien, etc., etc.

Pour chronique locale et faits divers: P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Marseille, 13 juillet. — Les journaux du soir publient des nouvelles des Indes peu favorables. Ils annoncent d'après le *Hourkaru* et l'*Englishmann*, que la révolte se généralise et que les épidémies augmentent. A Lucknow, quatre-vingt-dix personnes seraient mortes dans un seul jour. Une vingtaine de soldats seraient morts d'apoplexie. Le colonel Thompson a succombé à une attaque de choléra. 1,500 hommes de renfort sont arrivés d'Angleterre. Un régiment a renforcé la garnison de Lucknow.

Alexandrie, 7 juillet. — M. de Lesseps est arrivé le 2. Une magnifique ovation lui a été faite. Tous les Européens, musique en tête, sont allés à sa rencontre. La foule l'a accueilli par les plus vives acclamations. Les élèves des sœurs de Saint-Vincent l'ont complimenté. Un discours a été prononcé par un délégué de la colonie. M. de Lesseps a donné l'assurance que l'œuvre commencera cette année.

Saïd-Pacha a accueilli M. de Lesseps comme un ami.

Le *Nouvelliste de Marseille* annonce que M. de Lesseps retournera à Constantinople le 14.

Marseille, 14 juillet. — Les nouvelles d'Athènes apprennent qu'une réaction terrible des musulmans contre les chrétiens a eu lieu à Candie.

Un jeune Grec de la Canée, tua un Turc en se défendant. Le cadavre du musulman fut porté à la mosquée; une émeute générale éclata bientôt; les consuls européens furent insultés ainsi que l'église catholique; on tira sur le drapeau français et sur l'hôtel de l'amiral turc qui fut menacé d'un assaut dans le cas où le meurtrier ne serait pas mis à mort.

Le Grec fut alors étranglé par ordre de l'amiral; son cadavre, jeté à la populace, fut traîné par elle devant les consuls. Les chrétiens quittaient en foule la ville de la Canée. Les Turcs de Rhetymne (Retimo) ont dévasté les églises de la ville, blessé plusieurs prêtres et pris la citadelle, de complicité avec les artilleurs. Dans la province de Bagdad, des troubles ont éclaté à l'occasion du recrutement; dans plusieurs villages, les autorités ont été chassées. Omer-Pacha avait envoyé des troupes pour rétablir l'ordre. — Havas.

Parmi les innovations que l'industrie saumuroise a présentées à l'Exposition d'Angers, il en est une sur laquelle MM. les agriculteurs et surtout les propriétaires de vignes sont appelés à porter leur attention. Nous voulons parler des seaux et baquets à vendanger en fer blanc, foncés en bois, de M. Chevreau, de notre ville. Ces nouveaux baquets, que nous connaissons déjà, et dont nous avons eu l'occasion de parler, ont subi de notables améliorations. A l'aide d'un petit ressort en acier soudé ou rivé sur le côté, on peut instantanément faire un seau à anse fixe d'un seau à anse pliante. Cette ingénieuse invention a mérité à M. Chevreau les justes éloges du Jury.

Le prix relativement peu élevé de ces seaux assure leur avenir: tous les propriétaires de vignobles, tous les cultivateurs, tous les fermiers voudront profiter des avantages attachés à l'usage de ces seaux ou baquets, également convenables dans les basses cours, les écuries, les étables, l'intérieur des ménages, et surtout dans les vendanges.

AVIS.

Messieurs les Négociants sont prévenus qu'à partir du 1^{er} août prochain, la navigation sera interceptée sur le Thouet et sur le canal de la Dive, pour cause de réparations. (351)

M. MÉRIGOT, chirurgien-dentiste à Angers, sera à Saumur, hôtel de Londres, le 15, 16 et 17 de ce mois. (342)

P. GODET, propriétaire-gérant.

Un signe unanime d'adhésion répondit à l'appel de M. de Salbris.

— Eh bien, reprit-il, nous avons une première mesure à prendre, et qui, dans l'avenir, peut avoir un poids considérable. Monsieur le recteur, écrivez sous ma dictée ce que je vais vous dire.

Le clerc se mit en devoir d'obéir, et reproduisit littéralement cette déclaration dictée par le chevalier, et dont voici l'original.

En disant ces mots, M. de La Tour prit un parchemin et en lut le texte:

« Ce jourd'hui 17 septembre 1370, nous tous soussignés, parents et amis de M^{me} la marquise Le Pordic, — je passe l'intitulé, — étant tous de présent réunis en la demeure de ladite dame, déclarons, attestons et certifions, sur notre foi et honneur de gentilshommes et de femmes nobles, que nous avons été appelés par ladite veuve, afin d'assister à ses couches, à l'enregistrement des noms et des titres de l'enfant à naître, et à son baptême préliminaire. Nous déclarons tous avoir vu et tenu l'enfant posthume, fruit du mariage d'entre feu Le Pordic et sa veuve, et qui nous a été déclaré par la matrone être du sexe masculin;

» Que cet enfant, né viable, ayant respiré, est le légitime héritier des titres, noms, charges, droits honorifiques et utiles, domaines et seigneuries de feu le marquis son père, décédé huit mois avant sa naissance,

le 15 janvier 1370;

» Nous attestons en outre que, par crime de rapt, commis dans le pavillon de M^{me} Le Pordic, avec surprise et violence, par des malfaiteurs inconnus, cet enfant a subitement disparu.

» En foi de quoi, et pour conserver dans l'avenir, s'il y échet, les droits de l'enfant, avons signé et certifié ce qui précède de notre seing manuel.

» Fait dans le pavillon même où l'enlèvement a eu lieu, en présence de la nourrice Marie Hurande et de Jehanne la Bretonnière, fille de chambre, ne sachant signer, mais déclarant apposer leur croix pour attester la vérité de ce qui s'est passé.

» Cette pièce, continua le baron en pliant avec soin le parchemin, est revêtue de onze signatures. Au bas est une déposition de la matrone complétant, pour ce qui la regarde, cette déclaration collective.

— Pauvre femme, murmura la baronne; sur laquelle le malheur maternel produisait une plus vive impression que le côté romanesque de l'événement.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 15 JUILLET.

3 p. 0/0 baisse 05 cent. — Ferme à 68 50.

4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Ferme à 95 50.

BOURSE DU 14 JUILLET.

3 p. 0/0 hausse 05 cent. — Ferme à 68 55.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 95 50.

A VENDRE
L'AUBERGE DU DAUPHIN

OU DU SOLEIL LEVANT,

Située à Saumur, rue de la Petite-Douve, et actuellement occupée par M. Jeannin.

Il y aura toute facilité pour les paiements.

S'adresser à M. GASNAULT père, ancien entrepreneur à Saumur, et à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (356)

Etude de M^e MAUBERT, huissier à Saumur.

VENTE VOLONTAIRE,

De Récoltes sur pied.

Le dimanche 18 juillet 1858, à midi précis, il sera procédé, par le ministère de M^e MAUBERT, huissier à Saumur, et à la requête de M. DU BAUT, président du Comice agricole de Saumur, à la vente aux enchères publiques de la récolte en avoine d'hiver, d'un morceau de terre de la contenance d'environ 1 hectare 70 ares, situé au canton de Presle, marais de Pocé, commune de Distré.

Cette vente aura lieu sur ledit morceau de terre.

On paiera le prix comptant, plus 5 p. 0/0 en sus. (357)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE,

Un hectare trente-sept ares de terre labourable,

Alliée de rangées de vigne, Au Clos-Bonnet, commune de Saumur. S'adresser audit notaire. (62)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

MAISON,

Rue de la Visitation, n° 6.

MAISON,

Rue de la Visitation, n° 8.

MAISON,

Rue des Capucins, n° 50.

S'adresser audit notaire. (63)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
LA PROPRIÉTÉ VIGNOBLE
DES CORDELIERS,

Située à Champigny-le-Sec, commune de Souzay,

Avec extension dans la commune de Saint-Cyr-en-Bourg, à 6 kilomètres de Saumur, sur la nouvelle route de Souzay à Saint-Cyr-en-Bourg.

Cette Propriété vignoble, dont la réputation est établie depuis longues années, comprend des bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardins, caves, pressoir, appareils pour vendanges, étable, écurie, remise, le tout en partie neuf ou récemment restauré.

Les vignes, en parfait état de culture et façon, sont d'une contenance générale de 9 hectares 20 ares.

Elles comprennent les clos des Cordeliers, celui des Brûlons et les vignes des Rochettes et des Terrageaux.

Le surplus de la propriété se compose de 74 ares de terres diversement cultivées, et de 6 hectares 24 ares de bois, dans la forêt de Fontevault, à peu de distance de Champigny.

Il y aura toutes facilités pour le paiement.

S'adresser, à Saumur :

1° A M^{me} veuve AMOUROUX, rue Beaurepaire, 14;

2° A M^{me} BOUCHET, même rue, maison Jouanneau;

3° Et à M^e LE BLAYE, notaire, place de la Bilange. (306)

PLUS DE TACHES AVEC
L'ETHEROLEINE DE CHALMIN.

Cette nouvelle préparation chimique permet d'enlever soi-même instantanément tous les corps gras, taches de peinture, suif, huile, beurre, cambouis, corps résineux, goudron, bougie, cire à cacheter, résine, vernis, sur toute espèce de tissus, tels que velours, soieries, lainages, gants de peau, sans altérer les couleurs, mêmes les plus délicates, sur les gravures et papiers précieux. Ce produit est supérieur à tous les autres liquides à détacher. — Prix du flacon : 1 fr. 50. et 1 fr. — Composé par CHALMIN, chimiste à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt chez les principaux parfumeurs et merciers. A Saumur, chez M. BALZEAU et chez M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

2,000 FRANCS

A donner à rente viagère. S'adresser audit notaire. (244)

A LOUER PRÉSENTEMENT,
UNE MAISON,

Sise à Saumur, rue Bodin, n° 16. S'adresser à M. BAZILE, à Riou, près Saumur. (349)

Une DAME, habituée à la comptabilité, désirerait tenir des livres dans une ou plusieurs maisons de commerce. S'adresser au bureau du journal.

PERLES D'ETHER

DU D^r CLERTAN.

MENTION HONORABLE. — EXPOSITION 1855.

Ce nouveau moyen d'administrer l'Ether a été approuvé par l'Académie impériale de médecine de Paris, le 18 juillet 1848. En portant l'Ether pur directement dans l'estomac sans qu'il se volatilise, les perles agissent avec une grande efficacité contre les migraines, les crampes d'estomac, les spasmes et toutes les maladies provenant d'une surexcitation nerveuse. Une instruction est jointe à chaque flacon.

Dépôt à Paris, rue Cadmartin, 45; à Saumur, chez M. DAMICOURT.

CHEZ VICTOR DALMONT, ÉDITEUR,

Précédemment Carilian-Gœury et V^o Dalmont, LIBRAIRE DES CORPS IMPÉRIAUX DES PONTS-ET-CHAUSSÉES ET DES MINES,

Qual des Augustins, 49, à Paris.

LES

INONDATIONS

EN FRANCE

DEPUIS LE VI^e SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS.

RECHERCHES ET DOCUMENTS

CONTENANT :

Les Relations contemporaines, les Actes administratifs, les Pièces officielles, etc., de toutes les époques; avec détails historiques sur les quais, ponts, digues, chaussées, levées, etc.; suivis de **Tableaux synoptiques** par bassin, de l'hydrographie générale de la France; et d'un **Index bibliographique** des ouvrages anciens et modernes traitant de la matière;

PUBLIÉS, ANNOTÉS ET MIS EN ORDRE POUR SERVIR AUX ÉTUDES HISTORIQUES, STATISTIQUES, SCIENTIFIQUES, ET TOPOGRAPHIQUES DES INONDATIONS,

Par M. MAURICE CHAMPION.

2 forts volumes in-8. — Paris, 1856. — Prix : 15 francs (Le tome 1^{er} est en vente, le tome 2 paraîtra prochainement.)

Medaille de prix à l'Exposition de Laval (1857), pour les deux systèmes de plumes ci-après :

DEUX BREVETS D'INVENTIONS POUR 13 ANS, s. g. d. g.

PLUMES-DUPRE,

DITES EXPÉDITIVES. Douceur, durée et beauté d'écriture. 40 lignes sans reprendre d'encre. La boîte, contenant 50 plumes, 1 franc; la douzaine, 25 centimes.

PLUMES - DUPRÉ,

DITES A POINTE COULANTE. Douceur et beauté d'écriture. 20 lignes sans reprendre d'encre. La boîte, contenant 50 plumes, 60 centimes; la douzaine, 20 centimes.

Dépôt, pour l'arrondissement, chez M. LECOTTIER, relieur, rue du Petit-Maure à Saumur, et dans toutes les villes de France. (647)

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

BUREAUX A PARIS, 26, RUE NEUVE SAINT-EUSTACHE, 26

LE GLOBE

7 FRANCS
Par An.

JOURNAL UNIVERSEL DES FAITS

Paraissant toutes les semaines (le dimanche), ayant le grand format du Moniteur Universel, journal officiel de l'Empire Français, quatre grandes pages d'impression.

QUELQUES MOTS DE PRÉFACE.

Aujourd'hui que le temps des luttes politiques et orageuses est passé, que cherchons-nous avant tout, dans un journal : des faits et non de longs articles aussi prétentieux qu'insignifiants. Depuis que la vapeur et l'électricité ont supprimé les distances, les liens qui unissent les hommes se sont resserrés, on ne renferme plus, comme autrefois, le monde entier dans sa ville ou dans son hameau, on veut vivre de la vie universelle, on est impatient de connaître les événements qui s'accomplissent d'un pôle à l'autre : les progrès des sciences, des arts, de l'industrie, tous les pas que fait l'humanité, vers le but inconnu assigné par la puissance divine, à sa marche et à son développement.

C'est pour satisfaire cette curiosité, sans cesse plus ardente, ce besoin nouveau et irrésistible de notre civilisation, que nous avons fondé ce journal. Notre but a été de réunir dans un vaste cadre un ensemble complet de toutes les nouvelles, de tous les faits dignes d'être signalés sous le double rapport de l'utilité et de l'intérêt. En un mot, nous serons l'écho fidèle des événements que chaque semaine verra s'accomplir. Grâce au concours d'un comité de rédaction composé d'hommes éminents dans chaque spécialité, nous avons la certitude de réunir, tout en restant dans des conditions de bon marché jusqu'ici sans précédents, les documents les plus précieux, les informations les plus précises, de manière à justifier notre sous-titre : *Journal universel des faits*. Les nouvelles de toute-nature seront disposées dans nos colonnes avec un ordre méthodique qui permettra de trouver d'un coup-d'œil les renseignements que l'on voudra y

chercher. Le premier article, consacré à la chronique de la semaine, contiendra les événements d'un intérêt général qui se seront accomplis d'un numéro à l'autre; viendront ensuite à leur rang, les nouvelles militaires, maritimes, judiciaires, scientifiques, littéraires, dramatiques, artistiques, musicales, agricoles, commerciales, industrielles, financières, etc., du globe tout entier, des notices utiles d'agriculture, de jardinage, d'éducation des animaux domestiques, d'industrie et des recettes d'économie usuelle, etc., etc. Le tout sera égayé par des faits drolatiques et charivariques, les causes plaisantes de la police correctionnelle, des anecdotes, bons mots, etc., etc. Enfin nous publierons aussi un feuilleton rédigé de manière à captiver l'esprit et l'imagination du lecteur sans jamais froisser ses sentiments ni blesser son bon goût.

Avant toutes choses, le *Globe* sera le journal de la famille, l'ami du foyer domestique, un hôte aimable payant en écrits curieux l'hospitalité qu'on lui donne, un recueil honnête que tout le monde pourra lire sans scrupule.

Tous nos matériaux sont prêts, nos plumes sont taillées, nous sommes à l'œuvre. A nous donc maintenant tous ceux qui voudront nous prêter leur concours dans une tâche loyale et féconde; à nous tous ceux qui voudront être nos abonnés, nos correspondants, nos amis!

Pour le Comité de Rédaction,
Le Rédacteur en chef,
LOUIS LAVÉDAN.

ON S'ABONNE en adressant un mandat de poste à M. Louis LAVÉDAN, gérant et rédacteur en chef du *Globe*, 26, rue Neuve Saint-Eustache, Paris. On reçoit aussi les abonnements par l'entremise des libraires et des messageries.